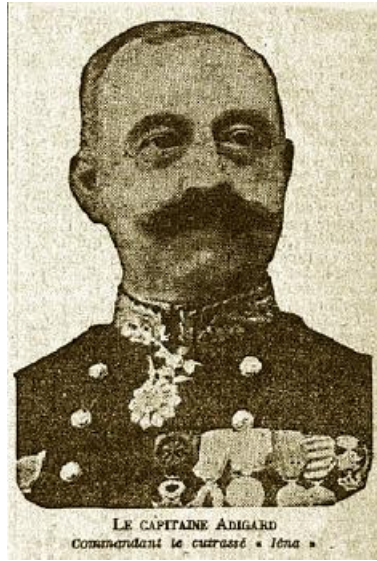


Paul ADIGARD



Le Matin, n° 8.415, Mercredi 13 mars 1907, p. 1.

Né le 27 janvier 1853 à Brest-Recouvrance (*Finistère*) (*Registre des actes de naissance de la ville de Brest, section de Recouvrance, Année 1853, f° 8, acte n° 29*), tué le 12 mars 1907 à 13 h. 30 lors de l'explosion du cuirassé d'escadre *léna* qui se trouvait alors en carénage dans le bassin Missiessy du port de Toulon, bâtiment dont il exerçait le commandement (*Registre des actes de décès de la ville de Toulon, Année 1907, f° x, acte n° 636*).

- Fils de **Paul Alfred ADIGARD**, né le 24 janvier 1811 à Périers (*Manche*), décédé le 30 août 1870 à Honfleur (*Calvados*) (*Registre des actes de décès de la commune de Honfleur, Année 1870, f° 51, acte n° 195*), capitaine des Douanes, et de **Victorine PLANCHAIS**, née le 5 avril 1820 à Fouesnant (*Finistère*), décédée le 6 août 1868 à Honfleur (*Registre des actes de décès de la commune de Honfleur, Année 1868, f° 51, acte n° 196*), sans profession. Époux ayant contracté mariage à Fouesnant, le 1^{er} mai 1843 (*Registre des actes mariage de la commune de Fouesnant, Année 1843, f° 7, acte n° 12*).

- Époux de **Marguerite Louise Florence ATTELEYN**, née le 23 avril 1863 à Dunkerque (*Nord*), au 8, rue des Vieux Remparts (*Registre des actes de naissance de la ville de Dunkerque, Année 1863, f° 57, acte n° 261*), décédée le ... dans ladite ville, sans profession, avec laquelle il avait contracté mariage à Dunkerque, le 20 juillet 1881 (*Registre des actes mariage de la ville de Dunkerque, Année 1881, f° 99, acte n° 174*).

Fille de **Louis Charles Désiré ATTELEYN**, né le 20 octobre 1825 à Bourbourg (*Nord*), décédé le 1^{er} août 1915 à Fort-Mardyck (– d° –) (*Registre des actes de décès de la commune de Fort-Mardyck, Année 1915, f° 21, acte n° 73*), agent principal d'assurances, et de **Florence Irma HANOT**, née le 26 novembre 1838 à Cambrai (– d° –), sans profession. Époux ayant contracté mariage à Cambrai, le 16 juin 1862 (*Registre des actes mariage de la ville de Cambrai, Année 1862, f° 77, acte n° 74*).

Carrière

Par décision ministérielle du 17 septembre 1869, admis à l'École navale le 1^{er} octobre 1869, étant classé 22^e sur une liste de 65 élèves (*Le Constitutionnel*, 20 sept. 1869, p. 3).

Par décision ministérielle du 5 août 1871 (*J.O. 6 août 1871*, p. 2.474), nommé au grade d'aspirant de 2^e classe à compter du 1^{er} août 1871 étant classé 1^{er}. Embarque le 5 octobre 1871 à Brest sur le vaisseau école d'application **Jean-Bart**.

Par décret du Président de la République en date du 9 septembre 1872 (*J.O. 11 sept. 1872*, p. 5.954), élevé à la 1^{re} classe de son grade, étant classé 1^{er} sur une liste de 64 élèves.

Au 1^{er} janvier 1875, embarqué sur l'avis à hélice de 1^{re} classe **D'Estrées** (*Capitaine de frégate Barthélémy Jean Henri JOUCLA, commandant*) (*Annuaire de la Marine 1875*, p. 648).

Par décret du Président de la République en date du 27 avril 1875 (*J.O. 28 avr. 1875*, p. 3.042), promu au grade d'enseigne de vaisseau, étant classé 5^e sur une liste de 32 promus. Attaché au port de Cherbourg.

Au 1^{er} janvier 1876, embarqué sur le transport à hélice **Indre** (*Lieutenant de vaisseau Nicolas Léon QUENNEC, commandant*), dans la *Division navale de l'Indochine* (*Annuaire de la Marine 1875*, p. 667). Même embarquement au 1^{er} janvier 1877 (*Capitaine de frégate Guillaume François Alfred PHILIPPE, commandant*) (*Annuaire de la Marine 1877*, p. 683).

Au 1^{er} janvier 1879, embarqué sur le transport à hélice **Seudre** (*Capitaine de frégate Eugène GLON, dit VILLENEUVE, commandant*), dans la *Division navale de la Nouvelle-Calédonie* (*Annuaire de la Marine 1879*, p. 676).

Au 1^{er} janvier 1880, embarqué sur le transport à hélice **Tarn** (*Capitaine de frégate Eugène GLON, dit VILLENEUVE, commandant*), du *Service des transports réguliers de la Cochinchine* (*Annuaire de la Marine 1880*, p. 676).

Au 1^{er} janvier 1881, embarqué en qualité d'officier en second sur la canonnière de station **Lionne** (*Lieutenant de vaisseau Ernest Ange MARQUER, commandant*), de la *Station de la Manche et de la mer du Nord* (*Annuaire de la Marine 1881*, p. 685).

Par décret du Président de la République en date du 12 juillet 1881 (*J.O. 13 juill. 1881*, p. 3.042), promu au grade de lieutenant de vaisseau (3^e tour ; au choix).

Au 1^{er} janvier 1882, demeurait embarqué en même qualité sur la canonnière de station **Lionne** (*Lieutenant de vaisseau Frédéric Ange LE MOINE, commandant*) (*Annuaire de la Marine 1882*, p. 704).

Au 1^{er} janvier 1884, affecté en qualité de secrétaire à l'État major général de la *Division navale des mers des Indes* (*Contre-amiral Charles Eugène GALIBER, commandant en chef*) (*Annuaire de la Marine 1884*, p. 718).

Au 1^{er} janvier 1885, détaché à l'État-major du *Gouverneur de La Réunion* (*Annuaire de la Marine 1885*, p. 709), **Pierre Étienne CUINIER**, commissaire général de la Marine au *Service des colonies*.

Par décision du Président de la République en date du 21 décembre 1885 (*J.O. 23 déc. 1885, p. 6.842*), nommé au commandement de la canonnière **Jaguar**, de la *Station locale de Cochinchine*. Commandement pris le 7 mars 1886 (*Annuaire de la Marine 1887, p. 804*). Même affectation au 1^{er} janvier 1887 (*Ibid.*).

Au 1^{er} janvier 1890, embarqué en qualité d'officier en second sur le croiseur de 2^e classe **Seignelay** (*Capitaine de frégate Émile Marie Antoine ESCANDE, commandant*) (*Annuaire de la Marine 1890, p. 758*).

Au 10 décembre 1890, était capitaine, à Cherbourg, de la *Compagnie des marins vétérans* de la *Direction des mouvements du port* (*Annuaire de la Marine 1891, p. 634*).

Au 1^{er} janvier 1892, exerçait le commandement de la canonnière cuirassée de 2^e classe **Grenade** (*Annuaire de la Marine 1892, p. 739*). Bâtiment en réserve de 2^e catégorie à Cherbourg. Même affectation au 1^{er} janvier 1893 (*Annuaire de la Marine 1893, p. 763*).

Par décision présidentielle du 30 mars 1893 (*J.O. 1^{er} avr. 1893, p. 1.760*), nommé au commandement de l'avis de 2^e classe **Élan**, de l'*École des pilotes*, à Cherbourg. Commandement pris le 6 septembre 1893 (*Annuaire de la Marine 1894, p. 839*).

Au 1^{er} janvier 1896, embarqué sur le cuirassé d'escadre **Trident** (*Capitaine de vaisseau Eugène Louis GADAUD, commandant*) en qualité d'aide de camp du vice-amiral **Jules Marie Armand CAVELIER de CUVERVILLE**, commandant l'*Escadre de réserve de la Méditerranée* (*Annuaire de la Marine 1896, p. 919*).

Par décret du 10 juin 1896 (*J.O. 11 juin 1896, p. 3.227*), promu au grade de capitaine de frégate (2^e tour ; au choix).

Au 1^{er} janvier 1897, embarqué sur le cuirassé d'escadre **Brennus** (*Capitaine de vaisseau Eugène Louis GADAUD, commandant*) en qualité d'aide de camp du vice-amiral **CAVELIER de CUVERVILLE** précité, commandant en chef l'*Escadre de la Méditerranée* (*Annuaire de la Marine 1897, p. 906*).

En Janvier 1898, désigné pour embarquer le 10 février 1898 comme officier en second sur le cuirassé **Bouvines**, dans l'*Escadre du Nord* (*J.O. 23 janv. 1898, p. 494*).

Par décision présidentielle du 6 janvier 1899 (*J.O. 8 janv. 1899, p. 167*), nommé au commandement du croiseur de 2^e classe **Davout**. Commandement pris le 1^{er} mars 1899 à Rochefort (*J.O. 1^{er} févr. 1899, p. 775 ~ Annuaire de la Marine 1900, p. 812*). Bâtiment en réserve de 2^e catégorie, à Cherbourg.

Par décision présidentielle du 23 décembre 1899 (*J.O. 18 déc. 1899, p. 8.486*), nommé au commandement du contre-torpilleur d'escadre **Fleurus**.

En Novembre 1900, par voie de permutation, attaché au port de Rochefort (*J.O. 16 nov. 1900, p. 7.303*).

Au 1^{er} janvier 1901, affecté à l'État-major général de la Marine en qualité de chef de sa 3^e Section (*Annuaire de la Marine 1901, p. 112*). Même affectation au 1^{er} janvier 1902 (*Annuaire de la Marine 1902, p. 116*).

Par décret du Président de la République en date du 28 mai 1902 (*J.O. 29 mai 1902, p. 3.691*), promu au grade de capitaine de vaisseau à compter du 22 avril 1902.

En Octobre 1902, nommé membre du *Comité consultatif de défense des colonies* (*J.O. 7 oct. 1902, p. 6.609*).

Par arrêté du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des télégraphes en date du 31 octobre 1902 portant institution d'une *Commission chargée d'examiner les conditions générales d'établissement et d'exploitation des postes de télégraphie sans fil* (*J.O. 11 nov. 1902, p. 7.330*), nommé membre de ladite instance en qualité de représentant du Ministre de la Marine.

Par décision présidentielle du 28 janvier 1903 (*J.O. 30 janv. 1903, p. 552*), nommé au commandement de la *Division navale du Pacifique* et du croiseur de 2^e classe **Protet**. Rejoint sa destination à Callao (*Pérou*) par un paquebot parti de Bordeaux le 26 mars 1903 (*J.O. 3 févr. 1903, p. 639*). Même affectation au 1^{er} janvier 1904 (*Annuaire de la Marine 1904, p. 797*) et au 1^{er} janvier 1905 (*Annuaire de la Marine 1905, p. 807*).

Par décision présidentielle du 26 septembre 1905 (*J.O. 29 sept. 1905, p. 5.800*), nommé au commandement du cuirassé **Iéna**, dans l'*Escadre de la Méditerranée*. Commandement pris le 16 novembre 1905 (*J.O. 30 sept. 1905, p. 5.815 ~ Annuaire de la Marine 1906, p. 789*).

Distinctions honorifiques

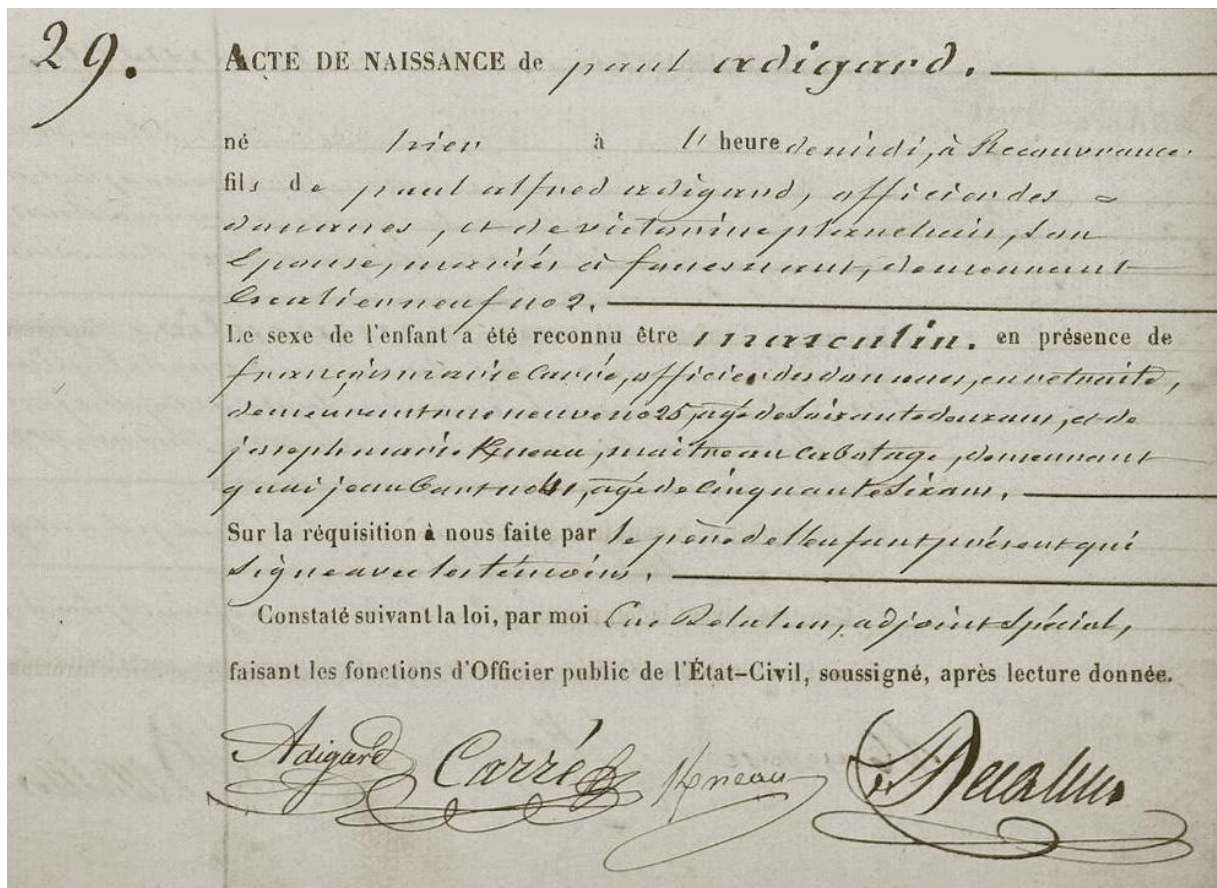
□ Par décret du 8 juillet 1885 (*J.O. 8 juill. 1885, p. 3.505 et 3.506*), nommé au grade de chevalier dans l'Ordre de la Légion d'honneur. Comptait alors 15 ans ½ de services, dont 13 à la mer.

□ Par arrêté du Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-arts et des Cultes en date du ... 1895 (*J.O. 8 janv. 1896, p. 114*), nommé officier d'académie.

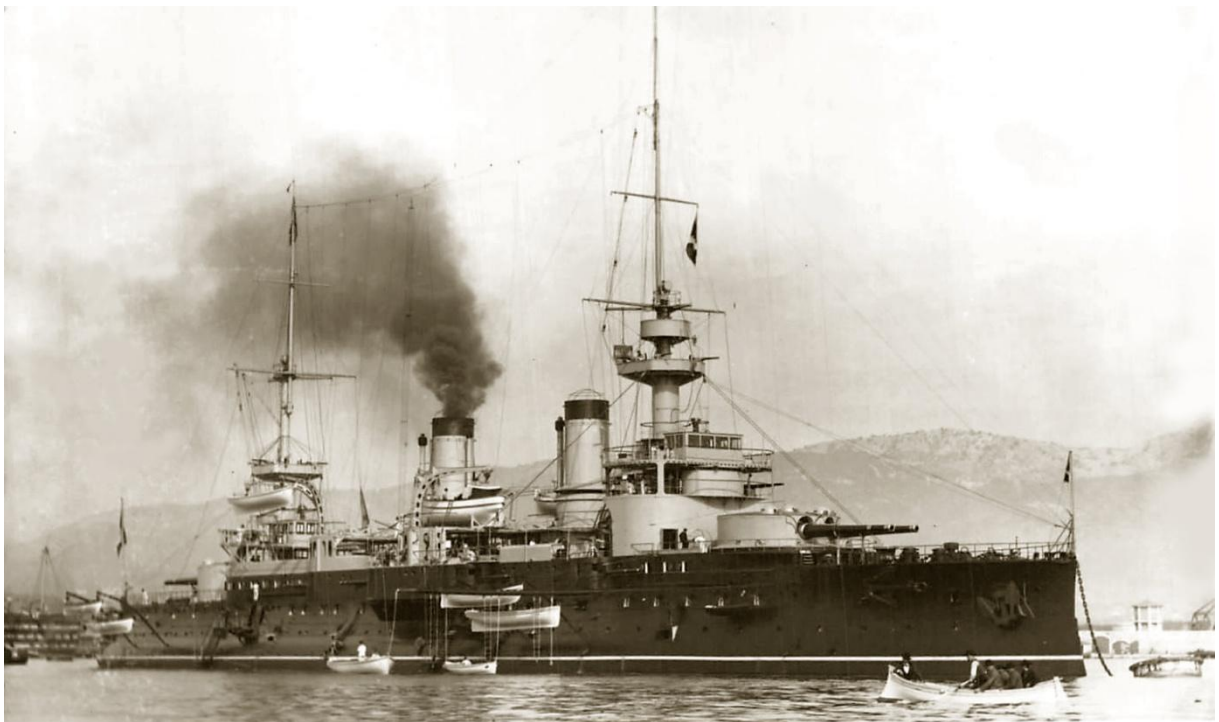
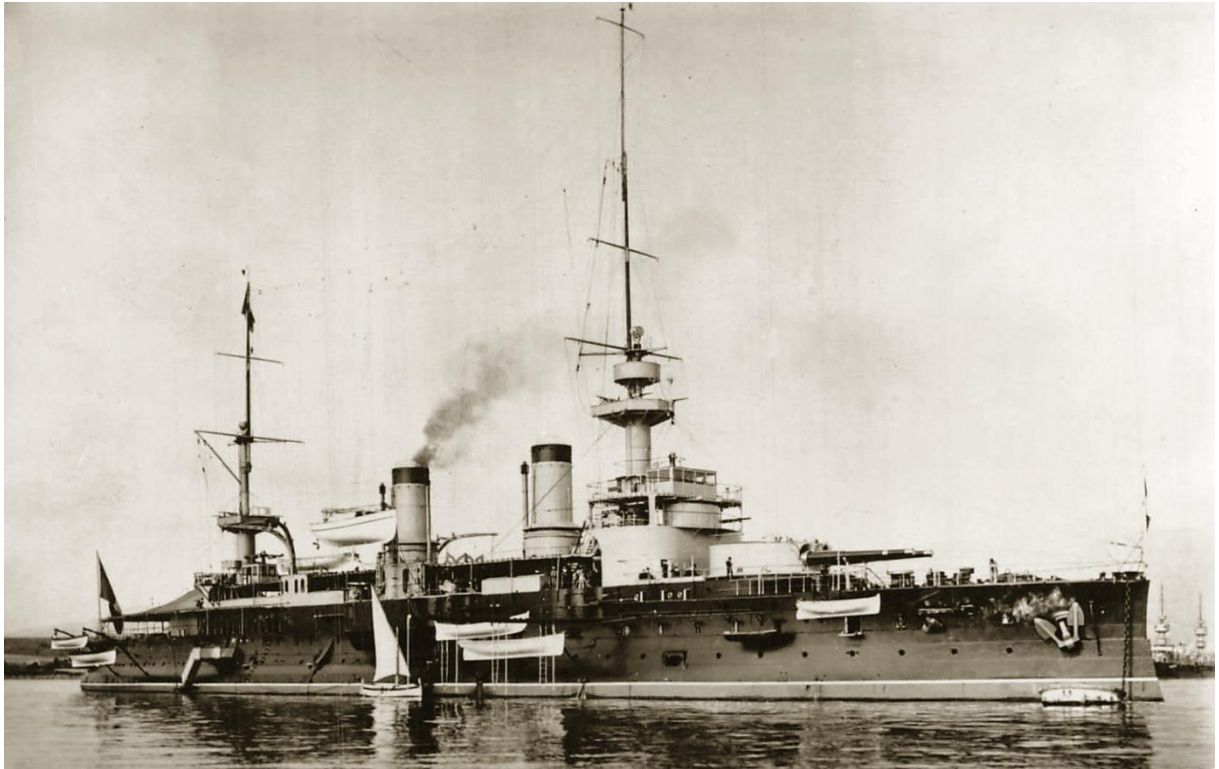
□ Par décret du Président de la République en date du 12 juillet 1898 (*J.O. 13 juill. 1898, p. 4.289*), promu au grade d'officier dans l'Ordre de la Légion d'honneur. Comptait alors 28 ans ½ de services, dont 22 ans ½ à la mer.

Acte de naissance

- *Registre des actes de naissance de la ville de Brest, section de Recouvrance, Année 1853, f° 8, acte n° 29.*



**Le cuirassé d'escadre *Iéna*
(1902~1907).**



IÉNA CUIRASSÉ 4-1903

**MARIUS BAR PHOT. TOULON
REPROD. INTERDITE**

- *Le Grand Écho du Nord de la France*, n° 82,
Samedi 23 mars 1907, p. 1.

LES VICTIMES DE L' "IÉNA"

Les obsèques

Le commandant Adigard à Dunkerque

Dunkerque, 21. — La ville est en deuil. Les drapeaux, cravatés de crêpe, flottent en berne au fronton des bâtiments communaux et aux fenêtres des maisons particulières. Au port, tous les navires de guerre, les vapeurs et les voiliers du commerce français ou étrangers ont mis leurs pavillons à mi-mât, ainsi que les bélandres des canaux.

Les cloches sonnent le glas funèbre. Devant la gare, où les matelots ont, avec le concours de l'artillerie, monté une chapelle ardente, les troupes se massent.

Voici le 110^e au complet, commandé par le colonel Parès, avec drapeau et musique, puis deux compagnies de débarquement, les marins de la défense mobile, les autorités civiles et militaires qui défilent devant le catafalque.

Le cortège se forme à 10 heures et demie, et, au milieu d'une foule nombreuse, se dirige au son des marches funèbres exécutées par les musiques vers l'église Saint-Eloi, où a eu lieu la cérémonie religieuse.

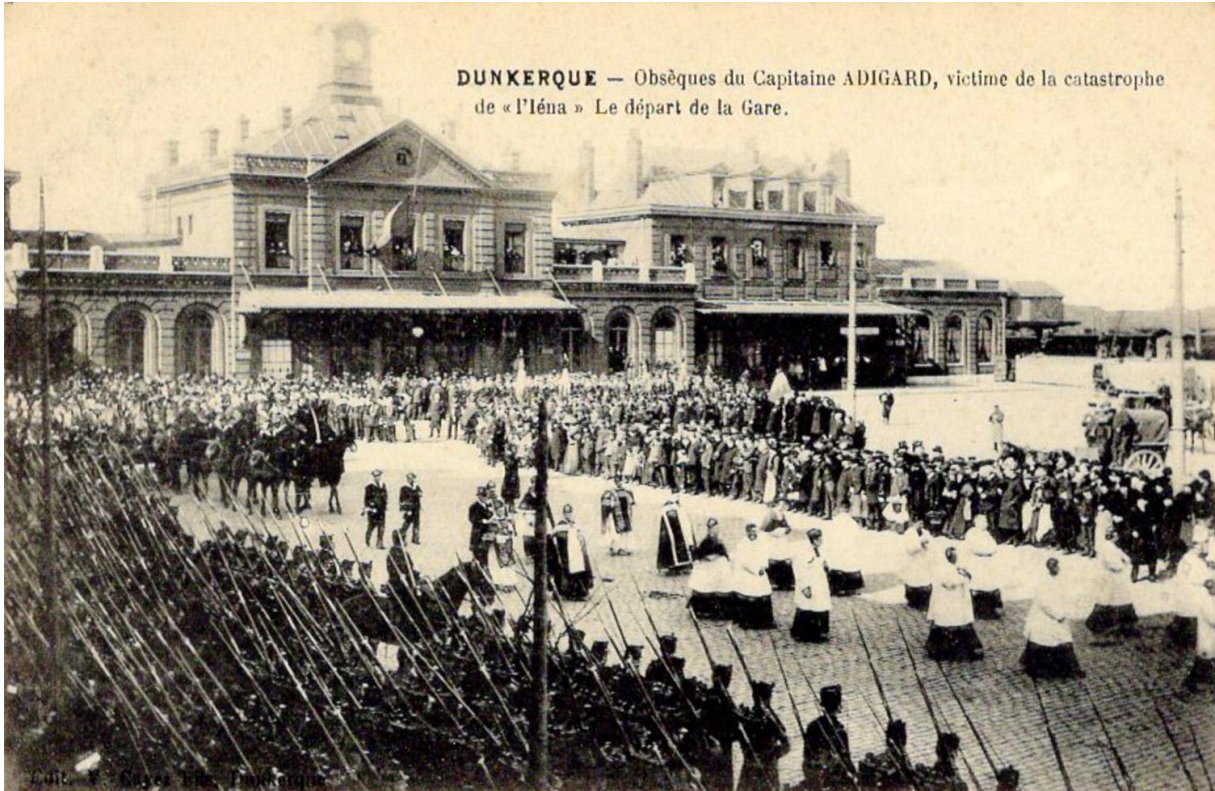
Cette cérémonie a été très imposante. Le chœur était orné de trophées de drapeaux. M. le chanoine Lamand, vicaire général, délégué par l'archevêque de Cambrai, a donné l'absoute. La cérémonie religieuse s'est terminée à midi.

Le cortège funèbre s'est ensuite dirigé vers le cimetière de Dunkerque. A l'entrée de la nécropole l'amiral Besson a prononcé un discours.

Il a d'abord rappelé la catastrophe de l'IÉNA. Il a dit que c'était avec une profonde douleur, que la France avait appris la perte d'un de ses plus beaux cuirassés. On ne saura jamais ce qui s'est passé, ajoute-t-il, mais il est probable que cette catastrophe est due à des poudres instables, maintenues trop longtemps à une température trop élevée.

L'amiral a fait l'éloge des marins, qui vivent non seulement sur un gouffre, mais aussi sur un volcan ; les marins le savent et ils acceptent cette situation, parce que depuis leur plus tendre enfance ils ont vécu au milieu du danger.

M. Dumont, maire, a également prononcé un discours.



Daniel LAHEYNE ~ 30 mai 2024.